SOUDAGE

# Soudage mécanisé/automatique des matériaux métalliques

PUBLIÉ LE 26/09/2024



**Secteur(s)**
Bâtiment, Travaux Publics

**Public visé**
Personnel d'exécution

**Durée**
21 heures, soit 3 jours

**Recyclage des compétences**
Oui

**Opération(s) effectuée(s)**
Soudage
Soudage automatique

**Métiers**
Charpentier métallique, Métallier, Soudeur

**Mots clés**
Soudage, Automatique, Robot, Métallique, Mécanisé

## Formation

**Détails du public visé :** Tout travailleur (soudeurs et régleurs) ayant à réaliser des soudages mécanisés et/ou automatiques de matériaux métalliques.

**Objectifs de la formation** : Maîtriser les techniques de soudage prévues par la qualification. En pratique, les objectifs varient en fonction du procédé de soudage, de la position de soudage et du niveau de départ.

**Contenu** :

Théorie :

- principes du procédé et matériel utilisé ;
- choix des matériaux d'apport ;
- différents types d'assemblages ;
- méthodes de soudage et positions fondamentales ;
- défauts : types, causes et remèdes ;
- sécurité en soudage au chalumeau oxyacétylénique.

Pratique :

- sur tôles et tubes ;
- soudures sur tôles à plat, montante, corniche, plafond, puis sur tubes en toutes positions ;
- mise en œuvre et réglage des appareils ;
- exécution des différents types de joints, sous la direction d'un formateur et dans l'ordre croissant des difficultés, en fonction de la progression du stagiaire.

Matériaux travaillés :

- aciers ;
- cuivres et alliages ;
- aluminium et alliages.

Evaluation :

- contrôle des connaissances acquises sur la dernière épreuve pratique ;
- corrections et commentaires ;
- compte rendu du stage.

## Déroulé de la formation

**Partie théorique :** Oui.

**Partie pratique :** Oui.

**Détails sur la durée de la formation :** 21 heures, soit 3 jours.

**Existence d'un test à l'issue de la formation :** Non.

## Reconnaissance de formation

**Quelle reconnaissance est délivrée à la suite de la formation ?** Certificat de Qualification professionnelle.

### Textes de référence

- Norme NF EN 14732 d'octobre 2013

La Norme NF EN ISO 14732 d'octobre 2013 indique que les soudures automatiques/mécanisées sur des matériaux métalliques ne peuvent être réalisées que par des soudeurs formés.

### Organisme de formation

- **Quelle reconnaissance doit avoir l'organisme de formation (habilitation, certification, qualification…) ?** Tout organisme compétent.
- **Faut-il une autorisation en tant que centre d'examen ?** Oui.
- **Organisme délivrant l'autorisation de centre d'examen :** COFRAC.

GP2S CONSTRUCTION

Accéder à la page : https://gp2s-construction.fr/formations/soudage-mecanise-automatique-des-materiaux-metalliques/